



JOËL KICHENIN

MAÎTRE CUISINIER À SAINT-FRANÇOIS

P. 22 DOSSIER

/ Comment s'élabore le budget
de la Communauté d'Agglomération ?

P. 26 ENVIRONNEMENT

/ En route pour la déchèterie !

ÉDITORIAL

L'année débute. Et en ces premiers jours, je tiens à vous adresser mes vœux de santé, d'harmonie et de développement. Le développement est aussi l'ambition que nous avons, ensemble, pour le territoire de la Riviera du Levant.

C'est dans ce sens qu'au quotidien, nous agissons en donnant des moyens à notre ambition, nos actions.

Avec un budget raisonné, en équilibre et positif, la Communauté d'Agglomération se veut durable en mettant l'environnement au cœur des priorités telles que la collecte sélective en déchetterie ou bientôt en porte à porte. Notre Communauté est aussi un territoire où les acteurs, les figures de nos communes s'engagent.

C'est ainsi que je vous invite à découvrir leurs passions, leurs recettes, leurs amours pour la Riviera du Levant.

Bonne lecture !



Jean-Pierre DUPONT,
Président de la Communauté
d'Agglomération de la Riviera du Levant

LA DÉSIRADE



SAINTE-ANNE



SAINT-FRANÇOIS



SOMMAIRE / JANVIER - FÉVRIER - MARS 2019

P. 4

ACTUALITÉ

- / La CARL conserve ses 5 @
- / Des Permanences Infos Énergie près de chez vous !

P. 8

ÉCHOS DES COMMUNES

/ LE GOSIER

- Le réseau d'eau des Grands Fonds rénové
- La route fait peau neuve en 2019 (travaux de Choisy)
- Lancement du portail famille
- Appel à participation à la 3^{ème} édition de l'Exposition "Jardin d'Artistes"

/ SAINTE-ANNE

- La Ville de Saint-Anne présente son projet de Pôle Multi-Accueil Social
- Lancement de la 1^{ère} édition du Concours d'Écriture de Poésie

/ SAINT-FRANÇOIS

- Voyage au Bénin
- Fête de la Musique 2019

/ LA DÉSIRADE

- Fêt A Kabrit 2019
- Opération nettoyage de l'île
- Les Réserves Naturelles Nationales

P. 20

ÉCONOMIE & FISCALITÉ

- / Mieux comprendre sa feuille d'impôt local

P. 22

DOSSIER

- / Comment s'élabore le budget de la Communauté d'Agglomération ?

P. 26

ENVIRONNEMENT

- / En route pour la déchèterie !

P. 28

TROMBINOSCOPE

- / Lydie SELLIN
- / Jean-Claude PIOCHE

P. 31

POLITIQUE DE LA VILLE

- / Le DLA pour mieux accompagner les associations

P. 32

LES ENFANTS DE LA CARL

- / Christine DUFAY, une amoureuse du savon
- / Joël KICHENIN, la tradition avant tout

P. 34

BRIC À BRAC

- / Jeux
- / Citation créole
- / Recette : velouté de giraumon zéro déchet !

www.rivieradulevant.fr -     la riviera du levant

Courrier des lecteurs

Vous êtes lecteur et vous avez des questions concernant la Communauté d'Agglomération ou les sujets de ce journal ?
Contactez-nous !

Distribution du magazine de la Communauté d'Agglomération

Vous ne recevez pas le magazine à votre domicile ?
Sur demande auprès du Service Communication, un exemplaire peut vous être envoyé par voie postale.

Directeur de la publication : Jean-Pierre DUPONT
Rédacteur en chef : Daniel DUMIRIER
Comité de rédaction : Service Communication et Rony NABAL

Crédits photos : Service Communication de la CARL
Mise en page : Atypic Partners
Impression : Caraïbe Impression

© Communauté d'Agglomération de la Riviera du Levant : 93, bd Général de Gaulle, 97190 Le Gosier • Tél. : 0590 48 47 47 • Email : carl@rivieradulevant.fr

LABEL VILLE INTERNET 2019

LA CARL CONSERVE SES 5 @



La Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant s'est vue remettre 5 @ pour la 2^{ème} année consécutive, lors de la 20^{ème} Journée Nationale des Villes Internet.

Cette distinction vient récompenser les initiatives de la CARL en matière de numérique, dans différentes thématiques (culture et patrimoine, services publics, éducation, vie quotidienne, innovation, territoire durable, attractivité, accès à internet, démocratie locale etc.).

Au total, 234 collectivités figurent dans le palmarès 2019. Cette année, 64 se sont vues récompensées par 5 @, la plus haute distinction.

Les actions récompensées

L'Association Villes Internet remet chaque année ce label aux collectivités locales qui mettent en œuvre une politique publique numérique locale.

Parmi les initiatives de la collectivité, figurent notamment :

- l'installation de bornes wifi gratuites et d'écrans d'information numérique ;
- la dématérialisation des actes administratifs ;
- la mise en place de la procédure de Marché Public Simplifiés ;
- l'introduction de la démocratie participative et l'écocitoyenneté (sondage en ligne) ;
- l'organisation de *Repair Café* en partenariat avec le Fablab ;
- la création d'un *Serious Game* sur la gestion des déchets ;
- la promotion dématérialisée des procédures ;
- le soutien à l'adhésion des communes membres à l'Association Villes Internet ;
- la valorisation de l'offre touristique pour attirer et fidéliser les visiteurs (site internet et réseaux sociaux @rivieraillesdeguaadeloupe) ;
- l'accompagnement des entreprises à la transformation numérique pour renforcer leur compétitivité ;
- l'utilisation des médias sociaux en gestion d'urgence ;
- la création de communautés numériques et la participation à Satrup.gp
- la réalisation de la plateforme taxe de séjour rivieradulevant.taxesejour.fr

Chiffres-Clé du label 2019

234 COLLECTIVITÉS PARTICIPANTES

168 VILLES

13 TERRITOIRES REPRÉSENTANT 287 COMMUNES

53 VILLAGES

Nombre de collectivités par région

16 RÉGIONS REPRÉSENTÉES

- | | |
|----------------------------|-------------------------------|
| 25 Auvergne-Rhône-Alpes | 53 Île-de-France |
| 15 Bourgogne-Franche-Comté | 1 Martinique |
| 8 Bretagne | 13 Normandie |
| 7 Centre-Val de Loire | 20 Nouvelle Aquitaine |
| 2 Corse | 12 Occitanie |
| 21 Grand Est | 18 Pays de la Loire |
| 4 Guadeloupe | 12 Provence-Alpes-Côte d'Azur |
| 14 Guyane | |
| 22 Hauts-de-France | |

Plus de 5 millions d'habitants concernés

GUADELOUPE

1 @
Sainte-Anne

2 @
Le Gosier

3 @
Saint-François

5 @
CA la Riviera du Levant



HISTORIQUE

2019 : @ @ @ @ @

2018 : @ @ @ @ @

2017 : @ @ @ @

2016 : @ @ @ @

Vous pouvez retrouver la liste complète des actions pour lesquelles la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant a été récompensée à l'adresse suivante : www.rivieradulevant.fr

DES PERMANENCES INFO ÉNERGIE PRÈS DE CHEZ VOUS

PAYER MOINS D'ÉLECTRICITÉ C'EST POSSIBLE !

Un projet pour votre habitat ? Comment réaliser des économies d'énergie ? Quelles sont les aides financières existantes ? L'Espace Info Energie vous accompagne dans vos projets et propose des expertises gratuites de votre habitation.

Les espaces information énergie sont des relais présents dans toutes les régions de France. Neutres et indépendants, les conseillers information énergie délivrent des recommandations gratuites, informent et sensibilisent le grand public sur toutes les questions relatives aux économies d'énergie dans l'habitat.

La mission première des conseillers est de proposer aux particuliers des conseils et solutions concrètes pour :

- mieux maîtriser les consommations d'énergie : isolation, éclairage, équipements et appareils électriques, climatisation...
- avoir recours aux énergies renouvelables comme le solaire thermique ou photovoltaïque ;

Du projet de construction à la rénovation, une multitude de thèmes peuvent être abordés :

- aides financières ;
- réglementation thermique ;
- énergies renouvelables ;
- maîtrise des consommations ;
- lecture de devis et de factures ;
- isolation ;
- systèmes de production d'eau chaude sanitaire...



Philippe COURIOL
votre Conseiller Info Énergie

DATES DES PROCHAINES PERMANENCES INFO ÉNERGIE

vendredi 24 mai

9H-15H

La Désirade / La Capitainerie

vendredi 7 juin

8H-12H

Sainte-Anne / Cité Valette , Pôle Administratif

PERMANENCES Info Énergie

LA DÉSIRADE 9H - 15H

vendredi **24 mai**
mercredi **26 juin**
vendredi **27 sept.**
vendredi **29 nov.**
à la **Capitainerie**

SAINTE-ANNE 8H - 12H

vendredi **7 juin**
vendredi **5 juil.**
vendredi **2 août**
vendredi **6 sept.**
vendredi **4 oct.**
vendredi **6 déc.**
à la **Cité Valette**
Pôle Administratif

LE GOSIER 8H - 12H

vendredi **17 mai**
vendredi **21 juin**
vendredi **19 juil.**
vendredi **16 août**
vendredi **20 sept.**
vendredi **18 oct.**
vendredi **20 déc.**
au **CCAS**
Pôle Administratif

SAINT-FRANÇOIS 8H - 12H

lundi **20 mai**
lundi **17 juin**
lundi **15 juil.**
lundi **19 août**
lundi **16 sept.**
lundi **21 oct.**
lundi **18 nov.**
lundi **16 déc.**
au **CCAS**

COMMENT MAÎTRISER
MA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE ?

COMMENT AMÉLIORER MON HABITAT
POUR DIMINUER MES FACTURES ?

Un **CONSEILLER INFO ÉNERGIE** est à votre
disposition dans votre commune
pour répondre à toutes vos interrogations 🌸😊

Entretien gratuit et individualisé

RENSEIGNEMENT : **0590 48 47 47**

www.rivieradulevant.fr -  La Riviera du Levant



LE RÉSEAU D'EAU DES GRANDS FONDS RÉNOVÉ

La zone des Grands Fonds du Gosier souffre aujourd'hui, comme chacun le sait, de difficultés chroniques de distribution de l'eau. À ce jour, le réseau a atteint un tel niveau de vétusté qu'il représente 51% des fuites sur l'intégralité du réseau géré par la RENOC.

C'est la raison pour laquelle cette portion du territoire a été intégrée au plan d'urgence pour l'eau, cofinancé par l'Etat et les collectivités locales majeures.

Plus de 15 km de canalisation seront remplacés et plus de 1 400 branchements renouvelés. Les canalisations seront en fonte, plus durables et supportant mieux la pression. Enfin, des outils de télégestion, c'est-à-dire de gestion à distance, permettront de détecter des fuites à distance.

UNE VOLONTÉ POLITIQUE FORTE DE LA VILLE D'ACCÉLÉRER LES DÉMARCHES

Bien que l'eau soit une compétence transférée de longue date, dans un souci de mutualiser les efforts des collectivités sur ce point, compte tenu de la situation, la ville du Gosier a



lancé plusieurs opérations en vue d'améliorer les conditions de vie de ses administrés, pour un coût total d'environ 1 M€ : installation de surpresseurs à Cocoyer (notamment à l'École Aristide GILLOT) et à l'École Turenne THENARD de Grand-Bois, et remise en service du réservoir de LEROUX, au Plateau de Périclès, hors service depuis plus de vingt ans.

Cette réhabilitation sera conduite par la ville en partenariat avec la RENOC et la Région. L'opération permettra une meilleure desserte sur les zones alentour, tout en allégeant la charge du réservoir de Port-Blanc, exploité à ce jour cinq fois au-delà de ses capacités normales.

UNE DES PREMIÈRES CONCRÉTISATIONS DU PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES AU GOSIER

Débutant en ce premier trimestre 2019, les travaux devraient se poursuivre jusqu'en 2020, produisant ainsi une amélioration considérable de la distribution de l'eau pour cette zone.

En parallèle, un surpresseur sera installé à Poucet, pour améliorer là aussi la desserte en eau potable. À noter que ces travaux seront conduits en même temps sur de nombreux autres points faibles du réseau à l'échelle régionale, ce qui permettra une diminution globale des fuites et une forte amélioration de la pression.

LA ROUTE FAIT PEAU NEUVE EN 2019

2019 sera marquée par d'importants travaux routiers menés par Routes de Guadeloupe sur le territoire du Gosier, en deux lieux stratégiques : le pont de Choisy, à l'entrée de Montauban sur la route D 119 et sur la RN 4.



LA ROUTE FAIT PEAU NEUVE EN 2019 (suite)

LE REDIMENSIONNEMENT DE L'OUVRAGE DE CHOISY

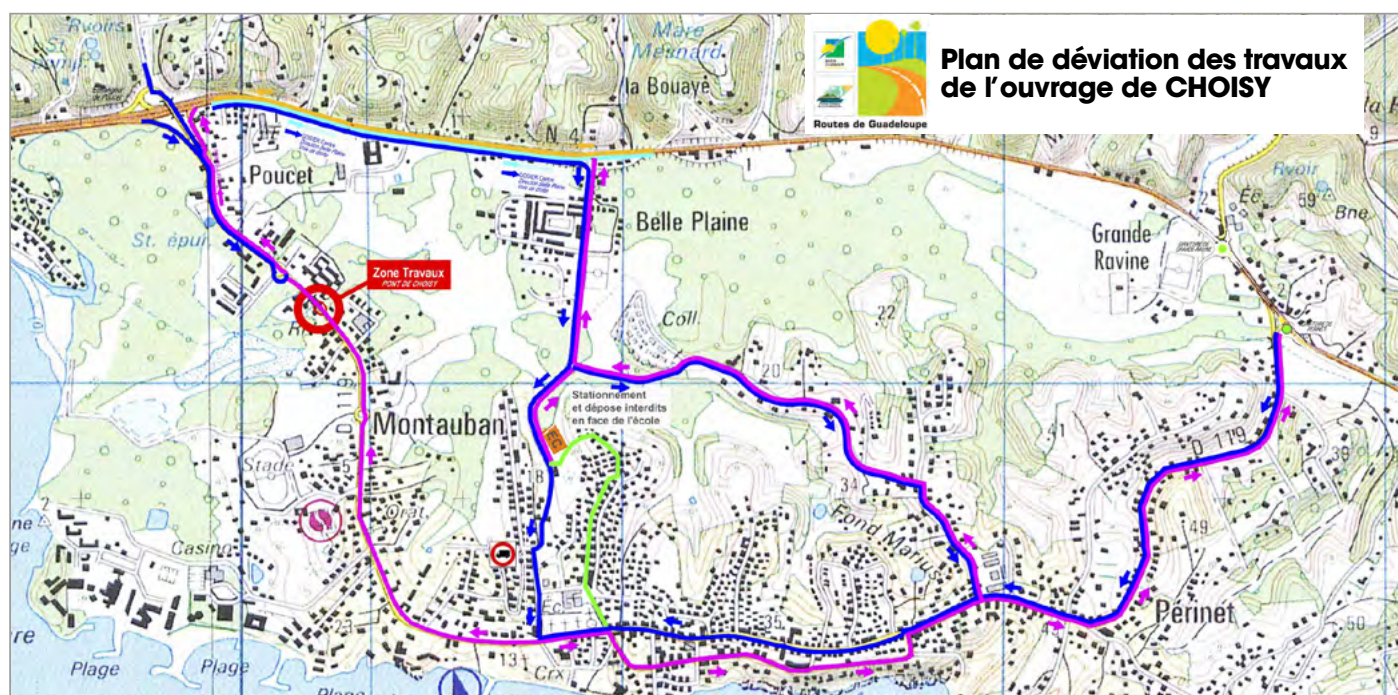
La zone de Montauban a connu une urbanisation importante et celle-ci suppose de redimensionner en conséquence le pont de Choisy, équipement primordial à un bon écoulement de l'eau. Devenu au fil du temps un véritable goulot d'étranglement, ce pont sera élargi pour favoriser l'écoulement des eaux pluviales venant de Belle-Plaine, exutoire des Grands Fonds.

CRÉATION D'UNE VOIE RÉVERSIBLE

Si tout le monde fait l'expérience quotidienne du trafic routier de plus en plus difficile en Guadeloupe, il est particulièrement dense sur la Riviera. L'espace étant

limité et les autorités ayant la volonté d'améliorer la circulation tout en limitant accidents et pollution, une solution ingénieuse a été conçue par Routes de Guadeloupe : celle de la création d'une voie supplémentaire, pour atteindre 3 voies, avec la possibilité d'affecter la voie centrale à un sens ou l'autre de circulation. Ainsi, le matin, deux voies seront affectées au sens Sainte-Anne / Pointe-à-Pitre, et l'inverse le soir.

Ces travaux, qui devraient s'achever en juin 2020, devraient considérablement fluidifier et donc améliorer le trafic routier. Le chantier a commencé par la création de deux giratoires à Grande Ravine et Poucet, qui permettront d'introduire un autre changement majeur dans l'usage de la route : l'interdiction des mouvements à gauche.



Plan de déviation des travaux
de l'ouvrage de CHOISY

Légende :

- █ Entrées bourg du Gosier
- █ Sorties bourg du Gosier
- █ Itinéraire Riverains
- █ Voie vers SAINTÉ-ANNE
- EC Ecole Maternelle Eugène Alexis

Détail 1



Détail 2



Les usagers accèdent jusqu'au giratoire de Montauban.

*Lancement du
portail famille*

L'internet au service des familles



Lundi 18 février 2019, la ville de Sainte-Anne a procédé au lancement de son tout nouveau Portail Familles. Outil facilitateur de la relation avec les familles, **il permet dorénavant aux parents des enfants scolarisés dans les écoles saintannaises ou inscrits à la crèche municipale de payer en ligne sur le site internet : www.sainteanne.portail-familles.com leurs factures (crèche, restauration ou de transport scolaire).**

Le portail famille est destiné à simplifier le quotidien des familles. Pratique, intuitif et évolutif, cet espace personnalisé et sécurisé permet la réalisation de démarches administratives sans qu'il soit besoin de se déplacer. Outil destiné à évoluer, il pourra permettre dans un futur proche le paiement d'autres services comme les activités périscolaires culturelles ou sportives proposées par la ville aux enfants ou l'adhésion à la bibliothèque.



sainteanne.portail-familles.com



APPEL À PARTICIPATION À LA 3^{ÈME} ÉDITION DE L'EXPOSITION « *Jardins d'Artistes* »

Dans le cadre de la manifestation nationale « Rendez-vous aux Jardins », la ville de Sainte-Anne organise la 3^{ème} Édition de l'exposition « Jardins d'Artistes » et lance un appel aux artistes amateurs ou non qui souhaitent partager avec le public, leur vision du jardin. Sont éligibles tous types d'expression : peintures, dessins, jardins miniatures, photographie, représentations land art, art vidéo, carnets de voyage, livres d'artiste... Le thème de l'édition 2019 est :

« Les animaux du jardin »

- Le règlement de participation et la fiche d'inscription sont disponibles au **Centre Culturel - Bd Ibéné, Sainte-Anne (tél. : 0590 85 19 20)**.
- Les documents peuvent également être téléchargés sur le site de la ville www.ville-sainteanne.fr ou être demandé par mail : service.culturel@ville-sainteanne.fr ou mcf@ville-sainteanne.fr
- La date limite d'inscription est fixée au **vendredi 17 mai 2019**. Le vernissage de l'exposition aura lieu le samedi 8 juin 2019.

RENSEIGNEMENTS :

0690 76 32 48 / 0690 33 73 99 / 0590 85 19 20



LA VILLE DE SAINTE-ANNE PRÉSENTE SON **PROJET DE PÔLE MULTI-ACCUEIL SOCIAL**

Vendredi 1^{er} mars 2019, de 8H30 à 12H au Centre de Ressources de Douville (ex Pôle Technologique), le CCAS de la ville de Sainte-Anne a présenté le projet de création du Pôle Multi-Accueil aux associations et intervenants du social.

Le Pôle Multi-Accueil destiné à faciliter la vie des usagers, rassemblera en un seul lieu tous les partenaires intervenant dans la lutte contre les exclusions.

La ville de Sainte-Anne, résolument engagée dans les actions de mise en œuvre de sa politique des solidarités franchit

ainsi un nouveau cap avec pour objectif le mieux-être et le mieux vivre de sa population.

C'est dans l'esprit de la loi 2002-02 qui place l'utilisateur au cœur des dispositifs que ce projet social du CCAS a été élaboré. Il doit répondre au diagnostic de l'équipe municipale et permettre d'organiser la réponse à l'utilisateur en fonction de ses besoins et ses pratiques en faisant de lui un acteur de son parcours. Motivé par des objectifs fondamentaux tels que l'amélioration de la vie quotidienne des usagers et le développement du concept du vivre et du faire ensemble, il pro-

pose une nouvelle organisation et un plan d'action stratégique visant à fédérer tous les acteurs du territoire.

En vue d'améliorer la vie quotidienne des usagers, ce projet s'axera sur le développement des accueils sociaux de proximité car cette volonté d'améliorer la vie quotidienne des saintançais est au cœur de la réflexion engagée depuis plus d'un an avec les élus et le Conseil d'Administration du CCAS. Pour aller plus loin en faveur du vivre et du faire ensemble, le projet social 2018-2022 s'est donné pour ambition de relever un défi : impliquer le plus grand nombre

d'acteurs autour de cette démarche (élus et service de la ville, administrateurs et professionnels du CCAS, partenaires des associations et institutions). La structure qui en résultera abritera, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), le PAD (Point d'Accès au Droit), un PAS (Point d'Accès à la Santé), le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination), le 3SJ (Service de Soutien Social aux Jeunes), une plateforme multi-partenariale et pluridisciplinaire, des bureaux d'accueil des partenaires institutionnels

et privés. Elle contiendra également, une cellule prospective chargée des études et projets (convention MONALISA), une Épicerie Sociale Solidaire (ESS), et une MARPA (Maison Accueil Rurale pour Personnes Agées).

Appelé « Projet d'Établissement pour la Création d'un Pôle Multi-Accueil Social », il comporte un programme d'actions pluriannuelles très concrètes pour accompagner au mieux le quotidien des saintannais les plus fragiles.

Lancement de la 1^{ère} édition du Concours d'Écriture de Poésie



La Ville de Sainte-Anne organise la 1^{ère} édition du Concours d'Écriture de Poésie « Poétik Lokans » et invite le public à écrire des textes poétiques autour de la thématique de la manifestation nationale « Printemps des Poètes » dont le thème sera cette année « La beauté ».

- Les textes devront être en créole et la remise des prix se fera au mois d'octobre, dans le cadre de la manifestation portée par le Conseil Départemental « Kréyol an Mouvman ». Le concours est parrainé par Didyer MANETTE des Éditions NÈG MAWON et les poèmes primés seront publiés sur le site de la ville.

- Le règlement de participation et la fiche d'inscription sont disponibles à la bibliothèque Multimedia de la Ville de Sainte-Anne et pourront également être téléchargés sur le site de la ville www.ville-sainteanne.fr ou par mail : mediatheque@ville-sainteanne.fr / service.culturel@ville-sainteanne.fr ou mcf@ville-sainteanne.fr

- La date limite de participation et de réception des textes est fixée au vendredi 7 septembre 2019.

- Un atelier d'écriture sera mis en place dans le cadre du " Printemps des Poètes " afin d'accompagner ceux qui le souhaitent.

RENSEIGNEMENTS : Pôle Animation 0690 76 32 48 / Direction des Affaires Culturelles 0590 85 19 20 / Bibliothèque Multimédia 0590 68 63 80.

EN BREF



LE PÔLE MULTI-ACCUEIL SOCIAL DE SAINTE-ANNE

Le projet du pôle regroupera des institutions pluridisciplinaires très concrètes pour accompagner au mieux le quotidien des saintannais les plus fragiles.

- **Un CCAS : Centre Communal d'Action Sociale.**
- **Un PAD : Point d'Accès au Droit.**
- **Un PAS : Point d'Accès à la Santé.**
- **Un CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination.**
- **Un 3SJ : Service de Soutien Social aux Jeunes.**

UNE PLATEFORME MULTI-PARTENARIALE ET PLURIDISCIPLINAIRE : bureaux d'accueil des partenaires institutionnels et privés.

MAIS ÉGALEMENT :

- une cellule prospective chargée des études et projets (convention MONALISA) ;
- une ESS (Épicerie Sociale et Solidaire) ;
- une MARPA (Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées).

Voyage au Bénin



Vous pouvez suivre cette aventure en vous rendant sur la page dédiée @tmafestival ou sur <http://www.timountma.fr/news.php>.

Les élèves de la classe de 3^{ème} Alamanda du Collège Alexandre Macal sont rentrés de leur voyage au Bénin.

Souvenez-vous, nous vous avons parlé de ce voyage et des démarches effectuées pour trouver les fonds nécessaires. Ces 26 élèves ont donc passé

13 jours à OUIDAH, la ville du Bénin jumelée à Saint-François. Ils ont rejoint leurs correspondants du collège CEG1 et ont visité de nombreux sites comme la Route des Esclaves, la Porte de Non-retour, la cité lacustre de Ganvié, Abomey... Le travail sur l'histoire de l'esclavage leur a permis de comprendre, de partager avec leurs corres-

pondants et de créer des liens pour la vie ! Ce projet pédagogique, dans lequel s'est inscrit le collège Macal, est porté par le TMA Festival qui souhaite pérenniser ces échanges scolaires pour tous les élèves de Guadeloupe. La ville de Saint-François est fière d'avoir été la première commune de Guadeloupe sélectionnée pour cette initiative.

APPEL À CANDIDATURE

Fête de la
MUSIQUE
21 JUIN

La ville de Saint-François lance un appel à candidature pour les groupes de musique de la ville désirant participer à la fête de la musique le 21 Juin sous le thème : MUSIQUE DU MONDE

L'appel est lancé aux groupes de scènes et de rue en vue d'une programmation le 21 Juin.

Les intéressés peuvent remettre leurs demandes en mains propres à la Direction de l'Animation, angle des rues de la République et du Commandant Mortenol ou par mail : celatre@ville-saintfrancois.fr

INFOLINE : 0590 48 07 78 (M. Christophe ELATRÉ)

Très attendue tous les ans cette manifestation fêtera ses 17 ans d'existence en 2019.

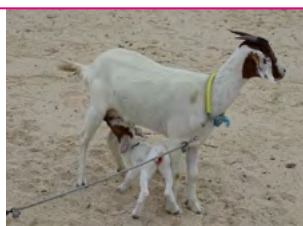
A cette occasion, Guadeloupe La Première sera présent durant toute la manifestation et diffusera sur tous ses médias.

**L'ENSEMBLE DE L'ÎLE SE PRÉPARE À VOUS RECEVOIR
DU VENDREDI 19 AU DIMANCHE 21 AVRIL 2019
SUR LA PLAGE À FIFI POUR 3 JOURS DE "FÊT A KABRIT" !**

JEUDI 19 AVRIL • 9H - 13H

SALLE DES FÊTES DE BEAUSÉJOUR

JOURNÉE PRO destinée à l'agriculture et aux éleveurs de caprins et ovins avec L'INRA, ONF et La Chambre d'Agriculture. > **Entrée libre**



SAMEDI 20 ET DIMANCHE 31

Les classiques de la manifestation qui se perpétuent !

- Balades en charrette à cabris.
- Concours de déguisements destiné aux éleveurs de caprins et cabris.
- Jeux nautiques et terrestres.
- Concours divers (belote, domino, pétanque...).
- Cabris et mouton cuisinés dans tous les restaurants et stands.
- Sport et danse pour tous en journée.
- Musique en journée et en live.
- Visite de l'île et du Jardin Botanique.
- Stands d'artisanat (produits du terroir).

> **Des horaires de navettes maritimes et de transports routiers urbains adaptés.**



LES NOUVEAUTÉS 2019

OUVERTURE DE LA MANIFESTATION DÈS LE VENDREDI SOIR À 20H30 AVEC DEUX CONCERTS GRATUITS DE MUSIQUE ET CHANTS GOSPEL

- Des courses de charrettes de cabris.
- La présence de Monsieur Joël KICHENIN, cuisinier de renom.
- Un concours culinaire.
- Un village de camping plage à Fanfan entièrement aménagé.
- Des concerts tous les soirs avec BAMBY et HARMONIE parmi les artistes invités.
- Des packages pour la manifestation.
- Des réservations en ligne.

OPÉRATION ENERCON : NETTOYAGE DE L'ÎLE

Partenaire de la société **QUADRAN** en charge de l'installation de la nouvelle ferme éolienne de Baie Mahault, l'entreprise **ENERCON** a souhaité participer à l'embellissement de la commune avec la population par des actions de nettoyages du territoire. Toutes ses sociétés, résidentes depuis plusieurs mois, participent et s'intègrent parfaitement bien à la vie de l'île.

Le samedi 23 mars 2019 une opération de nettoyage de la plage de La Petite Rivière à Baie Mahault ainsi que la collecte des décharges sauvages le long de la route Départementale D207 est organisée par eux à partir de 14H30 jusqu'en fin de journée.

Population et bénévoles seront les bienvenus pour se joindre à l'équipe d'ENERCON. L'affiche et organisation de la journée sont en cours de préparation.

RENSEIGNEMENTS :

Bureau d'Information Touristique de la Riviera du Levant / 0590 84 61 39.

19/ 21
AVRIL
Fêt A Kabrit

**PROGRAMME ET
INFORMATIONS SUR :**

Le site de la mairie
de La Désirade :
www.mairie-ladesirade.fr



Le Facebook FAK :
[https://fr-fr.facebook.com/
pages/category/
Community/F%3C%A8t-A-
Kabrit-FAK-319834714742419/](https://fr-fr.facebook.com/pages/category/Community/F%3C%A8t-A-Kabrit-FAK-319834714742419/)



ENERCON
ENERGIE POUR LE MONDE

LES RÉSERVES NATURELLES NATIONALES

La Désirade possède deux Réserves Naturelles Nationales :

- **la Réserve Naturelle des îlets de la Petite Terre**
- **la Réserve Naturelle à caractère géologique de La Désirade à Baie-Mahault**



Une Réserve Naturelle Nationale a un statut particulier qui est défini par une loi et par décret ministériel.

Ce sont des aires protégées terrestres et marines. Cet outil de protection à long terme, d'espèces faune et flore, de sites à caractère géologique du territoire français participe à la préservation de l'écosystème, vivier de la biodiversité.

Sur 167 Réserves Naturelles Nationales en France, de taille diverse, recensées à ce jour, il y en a 16 en Outre-Mer.

La Réserve Naturelle Nationale à caractère géologique sur l'île de La Désirade est la première en France de cette catégorie. La Guadeloupe et son Archipel ne possèdent que deux Réserves Naturelles Nationales et les deux appartiennent à la commune de La Désirade.

Très visible sur les sites promotionnels touristiques de la Guadeloupe, inscrite dans tous les guides touristiques, la Réserve Naturelle Nationale des Îlets de la Petite Terre souvent associée à la Réserve Naturelle Nationale à caractère géologique à Baie Mahault sur l'île de La Désirade forme ensemble des atouts privilégiés de la Destination Guadeloupe et participent à la visibilité de l'île de La Désirade au niveau touristique.

Sur ces Réserves Naturelles participez avec nous à leur préservation avec un comportement approprié au lieu et avec les bons gestes éco-citoyens. Merci pour nos Réserves.



Vue de la baie de la Réserve Naturelle Nationale des Îlets de Petite Terre

INFORMATIONS PRATIQUES

Vous devez impérativement réserver vos mouillages pour vous rendre sur la Réserve Naturelle Nationale des Îlets de Petite Terre sur : www.reservesdesiradepetiteterre.com

Sur le site de la Mairie de La Désirade des informations / mairie-ladesirade.fr / sur le site des Réserves Naturelles de La Désirade / www.reservesdesiradepetiteterre.com / toutes les études et informations concernant ses deux Réserves Naturelle Nationale de La Désirade

Devenir éco-volontaire (mission de terrain à durée limitée pour accompagner les gardes sur les réserves), études et informations sur les Réserves Naturelles Nationales de La Désirade sur le site / www.reservesdesiradepetiteterre.com /

Pour vous rendre sur la réserve, pour des excursions à la journée à destination de la Réserve Naturelle Nationale des Îlets de la Petite Terre, pour des visites commentées sur la Réserve Naturelle Nationale à caractère géologique à Baie Mahault contactez l'Office de Tourisme de La Désirade / Bureau d'Information Tourisme CARL / 0590 84 61 39 / 0690 64 14 54 / officedetourisme@mairiedeladesirade.fr /

La Réserve Naturelle Nationale des Îlets de Petite Terre

(Sources : association Ti Tè, ONF, étude de Biotope / 2016)

Plus de 40 000 visiteurs passent par an sur cette réserve, représentant 5% des visiteurs de l'Archipel Guadeloupéen. Lieu incontournable par excellence, familles, groupe d'amis, plaisanciers y passent tous et reviennent sur cette réserve. Nager avec des tortues marines, observer les oiseaux et les cétacés, vivre un moment sur une île inhabitée, profiter d'un lagon magnifique sont des atouts uniques.

Aujourd'hui la réserve accepte 185 personnes/jour et les navires de plaisance (représentant 8% des visiteurs) souhaitant y passer une nuit doivent s'acquitter d'une modeste taxe de séjour et réserver impérativement leur point de mouillage. Extrêmement fréquentée durant la haute

saison touristique cette réserve reste cependant durant toute l'année une halte privilégiée pour beaucoup.

La Réserve Naturelle Nationale des Îlets de Petite Terre, rattachée administrativement à la commune de La Désirade, se situe entre La Pointe des Châteaux et l'île de La Désirade dans la mer des Caraïbes. Elle est formée de deux îlets inhabités, Terre de Haut (31 ha) et Terre de Bas (117 ha). L'îlet de Terre de Bas est interdit à toute visite depuis 2001.

Devenue Réserve Naturelle Nationale par décret ministériel le 3 septembre 1998, la Réserve Naturelle Nationale des Îlets de Petite Terre est constituée 842 ha maritime et de 148 ha terrestres.

Situation : 16°10' N et 61°07' O

Acquis en 1994 par le Conservatoire du Littoral et ensuite Réserve Naturelle Nationale en 1998 elle est actuellement gérée par l'ONF et l'association Ti Té.

On y accède de la Guadeloupe Continentale et de l'île de La Désirade.

Pour l'histoire, ces deux îlets deviennent propriétés de Monsieur Adrien THIONVILLE, originaire de La Désirade en 1826, qui est chargé d'allumer des feux pour signaler la présence des îlets à la navigation de l'époque. Malgré quelques tentatives démarrées dès 1825 ce n'est qu'en 1840, après des travaux difficiles qui auront duré 2 ans que le premier phare de la Guadeloupe est installé sur les îlets.

C'est un phare de 35 mètres de haut, alimenté d'un bruleur à pétrole à sa mise en place. En 1965 on améliore le système et en 1972 il est électrique et automatisé. Aujourd'hui le phare est alimenté par des panneaux solaires et porte jusqu'à 32 mètres.

Il est classé depuis 2002 Monument Historique. Dans les années 30 des familles de La Désirade, gardiens de phare, ont vécu sur cette réserve. Ravitailler régulièrement par des pêcheurs désiradiens qui arrivaient en canot de pêche, les gardiens de phare de l'époque venait une fois par mois sur l'île de La Désirade. On peut voir aujourd'hui les vestiges de leur habitation, restaurés par les gardiens de Petite Terre.



Requin Nourrisse



Tortue Marine Luth





UNE PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE TERRESTRE ET MARINE

La Réserve Naturelle possède des salines à Terre de bas qui sont essentiellement fréquentées par des oiseaux d'eau.

Pour la flore le Gaïac, espèce protégée, est reproduit et replanté. Les herbiers marins dont l'herbe à tortue, l'herbe à lamantin, et l'espèce « Halodule beaudettei » sont préservés de tout passage humain. La mangrove est une végétation typique constituée de 3 sortes de palétuvier, le palétuvier et les palétuviers gris et rouge. Vous y verrez des cocoteraies d'origine, du bois lait, le romarin bord de mer blanc et le romarin noir, de la tiraille, des raisiniers bord de mer, du poirier pays, des manceliniers arbre toxique, et des arbustes de mille-fleurs, de lantana, de divers cretons, de ti baume et de canique.

Pour la faune marine la réserve est une nurserie, baleine à bosse et grand dauphin se reproduisent et y allaitent leurs petits. En 1995, 10 espèces d'éponges y sont recensées et deux espèces de coraux prédominent, le corail « cerveau » et le corail « corne d'élan ».

Mollusque et échinodermes dont le « lambi » et « l'oursin blanc » se déploient sur les fonds sableux du lagon.

Le récif corallien nourrit et protège toutes sortes de poissons tous aussi beaux.

Voir en liberté tortues marines vertes, luth et imbriquée, des raies léopard et les raies pasténaque américaines, les requins citron et nourrice, les poissons benthiques et pélagiques, les crustacés divers font de cette réserve naturelle un lieu unique en Guadeloupe.

La communauté algale s'y développe permettant de nourrir raie léopard, raie pasténaque américaine, requin citron et dormeur.

Pour la faune terrestre, l'île de La Désirade et la Réserve Naturelle Nationale des Îlets de Petite Terre regroupent la plus forte concentration d'iguane des Petites Antilles « Iguanes Délicatissima ». Les scinques « Mabouya Désiradaé » et le « Mabouya Parviterrae » sont endémiques à la réserve et à l'île de La Désirade.

La réserve compte 4 salines dont certaines ne sont pas en eau toute l'année. Les salines se trouvent sur les côtes Nord et Ouest de l'île de Terre de Bas. La surface totale de ses salines est de 10 ha.

L'AVIFAUNE DE CETTE RÉSERVE EST EXTRÊMEMENT RICHE

(Source : Amazona, ONF et Biotope)

La Réserve Naturelle Nationale est un lieu de nidification, de migration et de passage de beaucoup d'espèces d'oiseaux. Elle serait visitée et fréquentée par 160 espèces d'oiseaux.

Les oiseaux « nicheur » tels que le dendrocygne des antilles, l'huitrier d'amérique, la petite sterne, le phaéton à bec rouge vivent en couple et se reproduisent sur la réserve.

La Réserve Naturelle Nationale est un site privilégié pour les oiseaux d'eau, limicole et canard, qui la considèrent comme une halte migratoire entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud mais aussi comme un site d'hivernage.

Les 4 espèces dominantes sur le site sont le tournepieuvre à collier, la bécasse à échasse, la bécasse semi-palmée et le gravelot semi-palmé.

Les salines de la réserve, havre de tranquillité, sont des lieux de stationnement des anatidés, des échasses, des grands chevaliers, des bécasseaux semi-palmés, des sarcelles et canards notamment celui des Bahamas, durant des semaines voire des mois.

ÉCONOMIE & FISCALITÉ

MIEUX COMPRENDRE SA

FEUILLE D'IMPOSITION LOCALE

En 2019 la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant garde le cap d'une fiscalité modérée. Nous vous aidons à mieux comprendre votre feuille d'imposition et surtout à savoir à quoi est affectée chaque section de l'impôt prélevé.

DÉCRYPTAGE

Les cotisations locales prélevées par l'état sont reversées aux collectivités et EPCI telle que la Riviera du Levant selon leurs compétences. **Si la Taxe Foncière est destinée aux communes, deux taxes sont destinées aux intercommunalités. Ainsi la Riviera du Levant compte dans ses recettes locales :**

- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui participe au financement de la collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la CARL. Elle est calculée sur la base de la Taxe Foncière et du taux voté par le Conseil Communautaire chaque année.

- La Taxe GEMAPI qui finance les dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

EXEMPLE D'UNE FEUILLE D'IMPOSITION SUR LA COMMUNE DU GOSIER (2018)

15 - Par téléphone ou sur place :
Vos centres des finances publiques (sur une feuille sur Impôt.gouv.fr, « Aide » > Contact « »)
807 GRANDE TERRE CELL. FONCIÈRE DES FINANCES
97130 LES ANCHES
TÉL : 05 90 82 44 00

Département : 971 GUADELOUPE
Commune : 113 LE GOSIER

TF 2018	Commune	Syndicat de communes	Inter communal	Département	Taxe spéciale	Taxe ordres européens	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2017	10,40 %	%	25,27 %	0,162 %	14,05 %	%	%	
Taux 2018	10,40 %	%	0,625 %	25,27 %	0,165 %	15,59 %	0,336 %	
Adresse	PERINET							
Base D	1245							
Cotisation	129		311	2	193	4		651
Cotisation base D								
Adresse								
Cotisation								
Cotisation base D								
2017	129		311	2	173			651
2018	129		315	2	183	4		651
Variation	+0,78 %	%	+1,29 %	0 %	+11,56 %	%		
Commune								
Syndicat de communes								
Inter communal								
Taxe additionnelle								
Taxe spéciale								
Chercher d'agriculture								
Taxe GEMAPI								
Total des cotisations								
Taux 2017	%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2018	%	%	%	%	%	%	%	
Evolution	%	%	%	%	%	%	%	
2017								
2018								
Variation	%	%	%	%	%	%	%	
Département jeunes agriculteurs								
Base de l'impôt								
Base + État +								
Base + Collectivité +								
Montant de votre impôt :								680

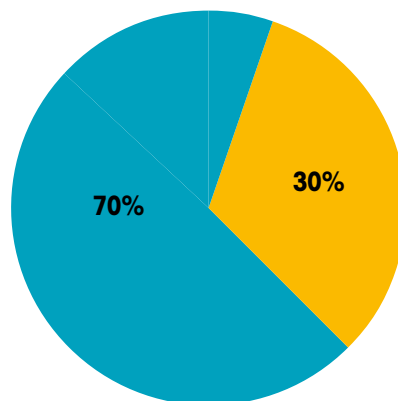
Cotisation perçue par le Département

Cotisations et taxes perçues par la CARL

Cotisation Taxe Foncière perçue par la commune

L'uniformisation du taux de la TEOM n'a engendré, en 2018, qu'une augmentation de 20€

RÉPARTITION DES COTISATIONS (2018)



État - Département - Commune (frais de gestion)
CARL

En 2018, sur les 608€ collectés au titre des taxes locales, 207€ sont perçus par la CARL, soit 30% du montant total de l'impôt.



Keetter SYLVIAN
Chargé de mission Fiscalité du Développement

VOTRE RÉFÉRENT
DIRECTION DU BUDGET ET DES RESSOURCES





**LA RIVIERA
DU LEVANT**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER/SAINTE-ANNE/SAINT-FRANÇOIS/LA DÉSIRADE



CAFÉ ECO

**vendredi
15 mars 2019**

**de 9h à 11h30
au restaurant
Le Self du Pélican**
au Pôle Administratif
du Gosier

**ENTREPRENDRE
POUR RÉUSSIR**
AVEC LA RIVIERA DU LEVANT

RENSEIGNEMENTS

entreprendre@rivieradulevant.fr
ou 0590 48 47 47

ENTRÉE
GRATUITE

PLACES
LIMITÉES

ENTREPRENEURS ET PORTEURS DE PROJETS DE LA RIVIERA DU LEVANT

Dans un cadre convivial, venez
débatte et échanger sur le thème :

**Optimiser mes négociations
avec mon banquier**

en présence de professionnels du
développement économique.

INSCRIPTION

www.weezevent.com
www.evenbrite.fr

	Taux 2017	évolution	Taux 2018
Le GOSIER	14.06%	15.52%	15.52%
La DESIRADE	12.75%	14.77%	15.52%
ST-FRANCOIS	15.06%	16.04%	15.52%
STE-ANNE	13.56%	15.22%	15.52%

COMMENT S'ÉLABORE LE BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ?

L'implication de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant se mesure dans de nombreux domaines où l'intercommunalité permet de faire à plusieurs et dans l'intérêt de tous, ce qu'une commune ne peut assumer seule.



**LE BUDGET PRIMITIF EST VOTÉ
CHAQUE ANNÉE PAR LES CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES**

LE BUDGET 2019

• **Le budget 2019 est marqué par la réforme de la Dotation d'Intercommunalité qui occasionne une baisse par rapport à l'exercice 2018.** Pour mémoire, la Dotation d'Intercommunalité constitue la principale dotation de l'Etat puisqu'elle représente près de 20% des recettes de la CARL (hors Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères). La réforme prévoit une baisse continue de cette dotation lors des 5 prochaines années.

• **La structure des emplois et des effectifs de la CARL** a été exposées (évolution de la masse salariale, pyramide des âges, répartition des genre et par filière). L'examen de l'origine des agents a montré que les communes membres de la CARL demeurent le principal vivier de recrutement (54 %).

• **Le budget 2019, équilibré en dépenses et en recettes à 33,86 M€ pour la section de fonctionnement et 7,88 M€ pour la section d'investissement, a été voté à l'unanimité.**

• **En matière de développement durable**, les élus ont confirmé l'engagement de l'EPCI en termes de collecte sélective en porte à porte (1 334 K€), de protection de l'environnement, de recours aux énergies renouvelables, avec notamment le projet emblématique de construction d'une unité de valorisation de déchets avec la CANGT. Pas moins de 600 K€ seront consacrés à la rénovation des 3 déchèteries du territoire (Sainte-Anne, Saint-François, La Désirade).

La Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant garde toujours la problématique des sargasses en ligne de mire, en y consacrant 247 K€. Un appui aux communes non négligeable, matérialisé par la mise à disposition d'engins de ramassage, en dépit du fait que cette mission ne relève pas des compétences de la CARL.

De même la CARL participe au Plan d'Urgence Eau Potable à hauteur de 983 K€ , aux côtés du Conseil Régional et du Conseil Départemental.

BILAN 2018

D'une façon générale le bilan rétrospectif de la CARL montre une amélioration de la situation financière en 2018.

En effet, les mesures correctrices décidées en 2018 ont permis d'optimiser les recettes :

- création de taxes « ménage » ;
- ajustement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) ;
- élargissement des bases fiscales.

L'exercice 2018 a également été marqué par le début de la collecte de la Taxe de Séjour dont le produit est intégralement reversé à l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI).

RÉPARTITION DU BUDGET

EXEMPLE POUR 100€ DE BUDGET :

34€

Numérique et
Administration
Générale

13€

Aménagement
de l'Espace
Communautaire



2,25€

Economie
et cohésion
sociales

50€

Environnement (OM et eau)

COMMENT S'ORGANISE LE BUDGET DE L'AGGLOMÉRATION ?

Le budget de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant est composé d'un budget dit « principal ». Il comporte deux sections : une section fonctionnement et une section d'investissement (section consacrée aux dépenses liées aux grands projets).

Le budget principal : composantes et fiscalités

Le budget principal dispose dans sa section de fonctionnement :

- des recettes fiscales versées par les entreprises et désormais par les ménages ;
- des recettes non fiscales telles que les dotations et compensations financières versées par l'Etat.

Depuis la réforme fiscale 2010, les recettes permettant de compenser la suppression de la Taxe Professionnelle (TP), se répartissent comme suit :

- la Contribution Économique Territoriale (CET) qui se ventile avec : la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée (CVAE). La première est perçue intégralement par la Communauté d'Agglomération, la seconde à hauteur de 26,5%, la part de la Taxe d'Habitation antérieurement perçue par le Département ;
- des parts des frais de gestion de Taxe Foncière sur les propriétés non bâties ;
- de la Taxe sur les Surfaces COMmerciales (TASCOM) ;
- d'une partie de l'Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau (IFER).

Ces recettes servent à financer :

- les charges de fonctionnement courantes (frais de personnel, frais financiers, charges de gestion,...) ;
- les aides financières diverses attribuées dans le cadre des compétences exercées par la Riviera du Levant ;
- des compensations financières versées aux communes membres sous la forme d'une attribution de compensation et d'une dotation de solidarité

communautaire (48 % des dépenses de fonctionnement du budget principal).

Le budget de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) devant être en équilibre, l'excédent de recettes de fonctionnement, par rapport aux dépenses de fonctionnement, permet de dégager une épargne qui constitue une des ressources propres à la Communauté d'Agglomération.

Pour financer ses grands projets d'investissement, la CARL utilisera ses ressources propres et si celles-ci sont insuffisantes, aura recours à l'emprunt.

Les dépenses de la section d'investissement sont donc constituées :

- des dépenses liées aux grands travaux ;
- des subventions d'équipement accordées aux communes ou à d'autres organismes dans le cadre des politiques d'habitat, de développement économique, d'aménagement du territoire.

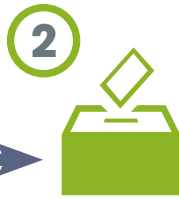


CALENDRIER BUDGETAIRE



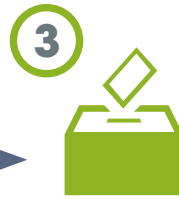
1 Débat d'Orientations Budgétaires

2 mois avant le vote du Budget Primitif



2 Vote du Budget Primitif

avant le 15 avril de l'année n



3 Vote d'éventuelles Décisions Modificatives

en cours d'année n



4 Vote des comptes de Gestion et Administratif

avant le 30 juin année n+1

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR LE TERRITOIRE : UNE DÉPENSE D'INVESTISSEMENTS



PLAN PAYSAGE DES GRANDS FOND



PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE



TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE



PLAN D'URGENCE EAU POTABLE



DÉCHÈTERIE



AMÉNAGEMENT DU LITTORAL



UNITÉ DE DESSELEMENT D'EAU DE MER



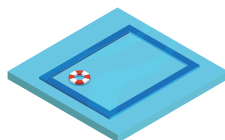
GÉMAPI GESTIONS DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS



COLLECTE SÉLECTIVE EN PORTE À PORTE



PLAN DE LUTTE CONTRE LES ÉCHOUAGES D'ALGUES BRUNES



PISCINE EN EAU DE MER



UNITÉ DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Soit 5 476 032,28 € engagés pour le développement durable du territoire de la Riviera du Levant

LEXIQUE DU BUDGET

avec www.collectivites-locales.gouv.fr

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES (DOB) :

Obligatoire, le Débat sur les Orientations générales du Budget doit être organisé dans un délai de 2 mois précédant l'examen de celui-ci par l'assemblée.

Le DOB a pour but de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante (Conseil Communautaire) sur les priorités et les évolutions de la situation financière de l'EPCI.

Il améliore l'information transmise aux élus et leur donne également la possibilité de s'exprimer sur la situation financière.

BUDGET PRIMITIF (BP) :

Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile. Le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre.

DÉCISIONS MODIFICATIVES (DM) :

Les prévisions inscrites au budget primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par l'assemblée délibérante, qui votent des décisions modificatives.

COMPTE DE GESTION (CG) :

Présenté par le Comptable public, le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes.

Il comporte :

- une balance générale de tous les comptes tenus par le Trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité) ;

- le bilan comptable de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité ou de l'établissement local.

- est soumis par l'ordonnateur (le Président de la CARL), pour approbation, à l'assemblée délibérante (le Conseil Communautaire) qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

EN ROUTE POUR

Qu'est-ce qu'une déchèterie ?

Une déchèterie est un lieu clos, aménagé où les particuliers et dans certains cas les professionnels peuvent apporter des déchets dangereux (peinture, DASRI, etc.), valorisables (déchets verts, ferrailles, etc.) ou trop volumineux (canapé, gros électroménager, etc.) qui ne sont pas collectés dans les circuits habituels de ramassage.

Toutefois, sur place un agent vous informe et vous oriente, il contrôle les déchets apportés et vérifie le tri effectué au préalable. Il est également compétent pour refuser les déchets non acceptables sur le site.

La déchèterie est un lieu où l'on dépose les déchets tout en respectant l'environnement mais en aucun cas il n'est autorisé de récupérer ce qui a été déposé.



Les déchèteries du territoire



> Sainte-Anne
Déchetterie
Délair

Route de Délair

**Horaires
d'ouverture
au public**

Lundi : 12H30 - 17H30
Du mardi au vendredi : 7H - 17H30
Samedi : 7H - 16H
Dimanche : 7H - 12H



Règles de conduite

Les usagers doivent respecter quelques règles de circulation sur le site :

- Rouler au pas.
- Suivre le sens de rotation indiqué.



Consignes de sécurité

- Attendre qu'un agent vous oriente.
- Garder une distance par rapport aux quais.
- Ne pas monter sur les bordures de quais.
- Ne pas monter dans les remorques.
- Ne pas descendre dans les bennes.



Accès aux professionnels

**Professionnels... vous souhaitez vous rendre en déchèterie ?
Ce qu'il faut savoir...**

Les professionnels n'ont pas accès aux déchèteries. Vous devez vous rendre dans les exutoires.



Accès aux particuliers

Particuliers... Ce qu'il faut savoir pour vous rendre en déchèterie.

Les particuliers peuvent accéder gratuitement aux 3 déchèteries du territoire de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant, sous réserve du respect du règlement intérieur.



> La Désirade
Déchetterie
Jacques Zamia

Pointe des Gallets

**Horaires
d'ouverture
au public**

Mardi et jeudi : 7H - 14H
Mercredi, Vendredi et samedi :
7H - 13H
Dimanche : 7H - 12H



> Saint-François
Déchetterie de
Desvarieux

RN5
Route du Moule
Lieu dit Desvarieux

**Horaires
d'ouverture
au public**

Lundi : 12H30 - 17H30
Du mardi au vendredi : 7H - 17H30
Samedi : 7H - 16H
Dimanche : 7H - 12H

LA DÉCHÈTERIE !

Déchèterie

Les déchets accueillis en déchèterie

LES DÉCHETS ADMIS

VÉGÉTAUX

(pelouse, branches...)

PAPIERS / CARTONS

DÉCHETS INERTES

(verres, vaisselles, gravats, céramiques, pierres...)

FERRAILLES

(vélo, matériaux métalliques...)

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

(électroménagers, écrans, cartouches d'encre...)

ENCOMBRANTS NON MÉTALLIQUES

(vieux meubles, matelas...)

EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES ET PLASTIQUES

(plastiques, petits cartons, canettes aluminium, boîtes de conserve...)

DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX

(solvants, peintures, acides, détergents...)

LAMPES D'ÉCLAIRAGE

(sauf ampoules à filament et halogènes)

PILES

BATTERIES

HUILES DE FRITURES

HUILES DE VIDANGE

FILTRES À HUILES



LES DÉCHETS REFUSÉS

DÉCHETS VERTS MÉLANGÉ À D'AUTRES DÉCHETS

LAMPE À INCANDESCENCE (à filaments)

AMPOULES HALOGÈNE AMPOULES À INCANDESCENCE

AMIANTE LIBRE TÔLES EN AMIANTE ET AMIANTE CIMENT

BOUTEILLES DE GAZ

EXTINCTEURS

DÉCHETS RADIOACTIFS ET INFLAMMABLES

EXPLOSIFS ET TOXIQUES

PNEUS

DÉCHETS MÉDICAUX OU PHARMACEUTIQUES (médicaments, seringues...)

ÉPAVES DE VÉHICULES ET PIÈCES DÉTACHÉES

CADAVRES D'ANIMAUX

ORDURES MÉNAGÈRES

DÉCHETS PUTRESCIBLES (fruits et légumes hormis les déchets verts)

DÉCHETS INDUSTRIELS SPÉCIAUX

TOUT PRODUIT NON IDENTIFIÉ



J'♥ MON TERRITOIRE, JE TRIE SÉLECTIF



UNE QUESTION SUR LA GESTION DES DÉCHETS ?

 N° VERT CARL : 0 800 11 12 13
appel gratuit



Lydie SELLIN est 4^{ème} Adjointe au Maire de Saint-François, 9^{ème} Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant déléguée aux Technologies Numériques, à l'Innovation et à la recherche.

Rien ne lui présageait un avenir politique.

Portrait d'une femme, de conviction.

QUESTIONS À...

LYDIE SELLIN



Qu'est-ce qui vous a poussé à vous engager en politique ?

Je n'étais pas destinée à faire de la politique. Je n'avais pas cette ambition. Quand je suis arrivée à Saint-François en 1982, je suis arrivée dans une commune où il faisait bon vivre. J'ai eu un coup de cœur et j'y ai vécu des années formidables. C'est une commune chaleureuse, où il fait bon vivre, un peu comme un petit Saint-Tropez. Puis au fil du temps la commune s'est dégradée et je me suis retrouvée impuissante devant la mort annoncée de ce qui m'avait tellement apporté quand je suis arrivée en Guadeloupe.

Et un jour, j'ai croisé quelqu'un qui a partagé avec moi sa vision pour Saint-François.

J'y ai adhéré parce que je me suis retrouvée dans ses idées. Mais au-delà de la vision commune, il faut aussi prendre en compte le côté humain. Il y a une connexion qui s'est faite entre cette personne et moi, qui m'a poussé à braver les barrières et à me lancer en politique.

Je suis restée spectatrice pendant des années, et là on me donnait la possibilité de devenir actrice... Voilà comment je suis entrée en politique, de façon très active depuis 1993.

C'est quoi être une femme politique pour vous ?

Depuis 70 ans nous avons le droit de vote, le droit d'exister en tant que personne politique. C'est toujours une question d'actualité aujourd'hui. Dans 20 ans on ne se posera même plus la question car les hommes qui sont nés dans les années 40-50 ne seront plus là.

J'ai eu la chance de tomber sur quelqu'un qui était en avance sur son temps, qui ne m'a jamais fait ressentir ce préfixe de femme. J'étais une femme politique, et on ne m'a jamais fait ressentir que j'avais un statut particulier parce que j'étais une femme.

Je voudrais remercier cet homme "féministe" pour avoir toujours donné la place de la femme dans le monde politique. Je peux envisager que tout le monde n'a pas eu ma chance. Il faut aussi mettre à l'honneur ces hommes qui reconnaissent la femme en tant que leur égal.

Quelle est votre vision du développement numérique à la CARL ?

Pour moi le développement numérique doit être un vecteur d'attractivité. Pour y contribuer il faut que la population s'approprie les usages numériques. Qu'il s'agisse des entreprises, des administrés, de l'administration, ou encore des touristes... Il est essentiel qu'ils arrivent à mesurer l'enjeu de l'impact du numérique. Ce n'est qu'une fois que

cette connexion existera, que la Riviera du Levant deviendra un territoire d'intelligences.

C'est un maillage, un ensemble de choses qui permettront de faire un tout.

Quelle est votre ambition quant au développement du territoire de la Riviera du Levant ?

Pour moi il est essentiel d'avoir un service public de qualité, au service de la population. Pour que le développement de la CARL soit optimal, il faut que la population soit acteur de ce développement. Nous savons tous que la Riviera du Levant a le plus important potentiel de développement sur la Guadeloupe. C'est un territoire rempli d'atouts, qui en fait logiquement un territoire attractif et dynamique en devenir. Il faut que les populations de nos 4 communes ne forment qu'une seule et unique force.

Car comme le dit si bien le dicton "seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin".

Quelle est votre principale passion ?

Je ne pratique ni le sport ni la lecture. Ce sont en général les activités de base que tout le monde dit pratiquer. Pas moi.

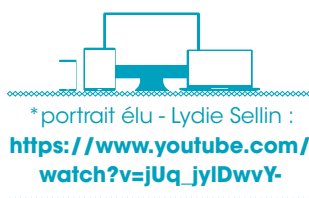
Je joue au scrabble en ligne car c'est une activité qui m'apaise. J'évacue beaucoup et ça me permet de mettre mes neurones en pause. Quand j'ai un coup de stress ou un coup de fatigue, je joue au scrabble. C'est une passion dévorante.

A quelle activité consacrez-vous le plus de temps ?

Sans hésiter les réseaux sociaux. Mais cela va bien au-delà de juste regarder Facebook ; aujourd'hui tous les magazines sont sur les réseaux. C'est ma façon de m'informer. Je trouve beaucoup de sujets sur le social ou la fiscalité. Les réseaux sociaux sont pour moi comme une petite bibliothèque numérique où je sais que je peux trouver énormément d'information au jour le jour. En tant qu'élue ça me permet aussi de prendre la température de la pensée des administrés. C'est très important.

A quelle activité consacrez-vous le plus de temps ?

J'ai commencé à faire ma généalogique. C'est une activité très prenante, véritable parcours du combattant, avec beaucoup de recherches. Faire sa généalogie demande beaucoup de temps et malheureusement j'ai dû mettre cette activité en stand-by il y a quelques temps. Tout est une question de temps.



*portrait élu - Lydie Sellin :

https://www.youtube.com/watch?v=jUq_jyIDwvY-



QUESTIONS À...

JEAN-CLAUDE PIOCHE

Jean-Claude PIOCHE est Maire de La Désirade, 3^{ème} Vice-Président de la CARL, en charge du Développement Économique et Touristique. Au-delà de la carrière politique qu'il a choisi de mener pour être au service de la population, c'est un homme aux multiples passions qui nous a répondu.

Quelle est la mission de votre commission au sein de la CARL ?

La CARL compte un certain nombre d'opérateurs économiques sur son territoire. Nous sommes là pour les encourager à se développer mais aussi pour encourager les porteurs de projets à créer de nouvelles entreprises sur le territoire de la Riviera.

La CARL met donc les bouchées doubles pour pouvoir encourager nos jeunes entreprises.

Au niveau du tourisme, autre compétence de la commission dont je suis en charge, la CARL reste le territoire le plus touristique de la Guadeloupe. La moitié des touristes venant en Guadeloupe résident sur le territoire de la CARL le temps de leur séjour. Il est tout à fait normal de prévoir un développement touristique avec des aménagements et une vision sur le long terme, notamment avec la création de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI). Cela permet non seulement de continuer à développer le tourisme sur nos 4 communes, mais aussi d'améliorer les services proposés.

Quels ont été vos débuts en politique ?

C'est mon père qui m'a transmis cette fibre sans que je ne m'en aperçoive. Je suis quelqu'un qui aime les gens, qui aime échanger, voir et écouter. Adeptes du dialogue et des échanges, c'est tout naturellement que je me suis porté vers la politique.

En 2008 il m'a été proposé d'être sur une liste municipale, chose que j'ai acceptée. J'ai été 2^{ème} Adjoint au Maire pendant 6 ans.

Par la suite les désiradiens m'ont un peu poussé à me présenter aux municipales en 2014. Depuis cette date, je suis Maire de La Désirade. Je suis d'ailleurs le plus jeune Maire de Guadeloupe à avoir été élu en 2014.

(suite de l'entretien page suivante) ►



Comment définissez-vous votre rôle de conseiller communautaire ?

Nous sommes un territoire, mais nous sommes aussi 4 communes distinctes, avec des idées propres à chacune et des politiques communales respectives.

La CARL est une jeune Communauté d'Agglomération, créée en 2014. Les communes qui la composent avaient déjà des projets. Aujourd'hui, il faut trouver une cohésion entre tous ces projets, tout en étant en accord avec les compétences que la Riviera du Levant a intégrées.

Notre mission de conseillers communautaires est de synthétiser, de faire en sorte que "la mayonnaise prenne". Ça prend du temps. Pendant les 5 ans qui se sont écoulés, nous avons travaillé dans ce sens. Nous sommes conscients qu'il y a des disparités, mais en temps que conseillers communautaires notre objectif est de trouver des points communs afin de les développer sans pénaliser aucune commune.

Au quotidien est-il vraiment facile de concilier l'intérêt communautaire et l'intérêt communal ?

Je ne vous cache pas que c'est compliqué. Le territoire de la CARL est un territoire archipelagique composé de plusieurs îles. Il y a certes La Désirade en tant que commune mais La Désirade elle-même est un archipel (avec Petite Terre). C'est là qu'est toute la difficulté : il faut pouvoir montrer aux élus communautaires que même si nous sommes sur le même territoire, nous avons des problématiques différentes. On le voit bien quand il est question d'organiser par exemple une réunion à La Désirade, c'est l'équivalent d'un départ en mission pour beaucoup (rires)... Il faut pouvoir faire passer certains messages, ce qui n'est pas facile. Mais je sais que ça va aller en s'améliorant.

Quelle est la place que le développement économique occupe au sein politique de la CARL ?

Le développement économique occupe une place primordiale. Un territoire qui n'a pas un réel développement économique est un territoire en déclin. Je suis convaincu que le territoire de la Riviera du Levant est le territoire le plus attractif de la Guadeloupe. La CARL reste un atout non négligeable pour la Guadeloupe, de par son potentiel économique élevé.

Selon moi nous sommes sur le podium des Communautés d'Agglomération de Guadeloupe qui ont un potentiel élevé.

Il est de ce fait normal d'encourager les initiatives pour développer ce potentiel économique. C'est ce qui fait la force d'un territoire, mais aussi qui contribue à son attractivité.

Quelles sont vos passions ?

La musique avant tout... J'écoute un peu de tout. J'aime bien écouter les musiques plutôt jeunes. J'aime aussi les musiques d'ambiance ou les ambiances cosy. Je suis assez ouvert d'esprit à ce niveau là.

Il y a aussi le sport que j'aime bien. J'avais aussi une passion que j'exerçais beaucoup plus avant d'occuper mes responsabilités actuelles : la plongée sous-marine. Mais j'aime bien le sport d'une façon générale.

J'apprécie le foot, même si je n'ai pas souvent l'occasion d'y jouer. Je n'ai malheureusement pas l'occasion de suivre le championnat, mais je suis toujours à la page (rires). Il faut dire que les choses évoluent tellement vite en matière de transferts de joueurs...

Et puis il y a le cinéma... Mais il est vrai qu'avec les activités que j'ai aujourd'hui, j'ai beaucoup moins de temps pour assouvir mes passions.

La politique est un passage, donc j'ai volontier mis en stand-by ces passions pour le moment, afin de servir au mieux la population.



*portrait élu - J-C Pioche :
https://www.youtube.com/watch?v=jUq_jyiDwvY&list=PLmLnAK2wp-wbbo6pxyoagczSURMCzcu4e&index=28-

QU'EST CE QUE LE DLA ?

Le DLA est un dispositif public, créé en 2002, qui permet aux associations employeuses, structures d'insertion par l'activité économique et autres entreprises de l'ESS de bénéficier d'accompagnements sur mesure afin de développer leurs activités, de les aider à se consolider et à créer ou pérenniser des emplois.



Le Dispositif local d'accompagnement

LE DLA

POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS

POUR QUI ?

La CARL a signé une convention avec le DLA afin d'accompagner les associations du territoire dans leur développement.

Des permanences se tiennent dans les communes. Les responsables d'associations peuvent ainsi être reçus et obtenir des réponses à leurs questions, ainsi qu'un accompagnement personnalisé concernant leurs projets.

COMMENT ?

Les acteurs du DLA animent notamment pour la Riviera du Levant des formations à destination des associations. Les thématiques sont diverses comme par exemple "monter son dossier de subvention", formation qui permettra, à terme, à ces responsables d'associations de répondre aux appels à projets lancés par la CARL.

POURQUOI ?

L'objectif de ce partenariat est d'apporter de la technicité au tissu associatif local.

D'une façon générale, quand une association dépose un dossier de subvention, il peut être ajourné simplement parce qu'il est mal renseigné, mal rempli, ou qu'il y manque quelques pièces.

Ainsi la CARL accompagne les associations à mieux formaliser leurs demandes et à atteindre leurs objectifs.



VOTRE RÉFÉRENT
Madame Penda MARIE-DEMBELE
pmarie-dembele@rivieradulevant.fr



DATES DE LA PROCHAINE PERMANENCE DLA :

Le Gosier
JEUDI 13 JUIN
de 8H00 à 16H00
Salle de réunion
de la CARL



SAVOIR-FAIRE



PORTRAIT DE CHRISTINE DUFAY

UNE AMOUREUSE DU SAVON



C'est une petite femme réservée et à la fois pleine de vie que nous avons rencontré à La Désirade. Derrière son établi, entre deux clients, elle nous a (presque) tout dit de son amour pour cette île et de la fabrication artisanale du savon.

A peine franchi le pas de la boutique de Christine, nous sommes accueillis par des effluves d'anis, de coco ou encore de chocolat. Impossible de toutes les reconnaître... Débauche d'odeurs et de couleurs dans la boutique de Christine.

Chez elle vous ne trouverez que des produits sélectionnés et fabriqués avec beaucoup d'attention et de respect pour l'environnement. Elle utilise de nombreuses huiles végétales de qualité comme l'huile de coco, l'huile d'olive, l'huile de macadamia ou encore l'huile de sésame. Mais aussi les beurres comme le beurre de cacao, beurre de karité connus pour leurs nombreuses vertus.

Pour Christine DUFAY, utiliser les produits locaux est une évidence. De la farine de manioc ou de coco pour fabriquer des savons pour exfolier, de l'argile rouge à la fois pour ses vertus adoucissantes et minéralisantes. Argile rouge qui d'ailleurs donne une couleur si particulière à certains de ses savons. Un argument de plus pour garder des savons les plus naturels possible, sans ajout de colorants chimiques.

Telle une véritable passionnée, elle teste et élabore de nouvelles recettes pour un savon toujours plus nourrissant et respectueux pour la peau. Le processus de fabrication utilisé par Christine est une méthode traditionnelle artisanale appelée la "saponification à froid".

Christine est installée sur La Désirade depuis 20 ans, mais ne s'adonne à la fabrication de savon "que" depuis ces 8 dernières années. Une passion dont elle a simplement fait son métier... Inscrite à la Chambre des Métiers depuis les années 80, l'artisanat est pour elle un sacerdoce. A ces débuts elle faisait des bijoux miniatures en calèche. Incrustation d'or sur de la calèche, miroirs, exposition de peintres locaux... Christine est passée par plusieurs étapes avant de s'intéresser à la fabrication artisanale du savon.

Christine DUFAY : « L'Oursin Mousse, les savons de La Désirade ».



* portrait - Christine Duffay :
<https://youtu.be/nTds4hq-0qE>

LES ENFANTS DE LA CARL



PORTRAIT DE **JOËL KICHENIN**

NOTRE COUVERTURE

Joël KICHENIN est un chef qu'on ne présente plus. Fervent défenseur de la cuisine traditionnelle, il est à ce jour le Chef le plus titré des Antilles.

C'est sur le Domaine du Neem, à Saint-François que nous avons rencontré le Chef KICHENIN.

Joël le dit lui-même, il est un passionné. Passionné principalement de la cuisine traditionnelle guadeloupéenne, car pour lui *"la tradition part mais malheureusement il n'y a pas de relais, il n'y a pas de transmission de nos habitudes culinaires."*

AU DÉPART IL NE SE DESTINAIT PAS À LA RESTAURATION

Enfant, Joël voulait être pilote. Un vœu malheureusement trop onéreux pour ses parents. Il cherche alors un métier qui pourrait lui rapporter : la cuisine. Car il cuisine depuis l'enfance, pour aider ses parents dans les tâches du quotidien. A l'âge de 12 ans il arrive en France et passe d'école privée en école privée. Un parcours militaire qui l'aura marqué et lui a permis d'acquérir rigueur et autonomie. Joël entre à l'école hôtelière à 17 ans, à Reims. Trois années dont il sortira diplômé, pour devenir Compagnon du Devoir ; il fait alors le tour de France à la découverte des métiers.

Aujourd'hui le Chef est aussi professeur, en licence hôtellerie tourisme, afin de transmettre son savoir aux jeunes. Il est en

recherche perpétuelle de cette relève qui permettra de faire perdurer la cuisine traditionnelle en Guadeloupe. A 62 ans, la relève s'organise aussi avec ses filles, elles aussi tombées dans la marmite de la cuisine depuis petites.

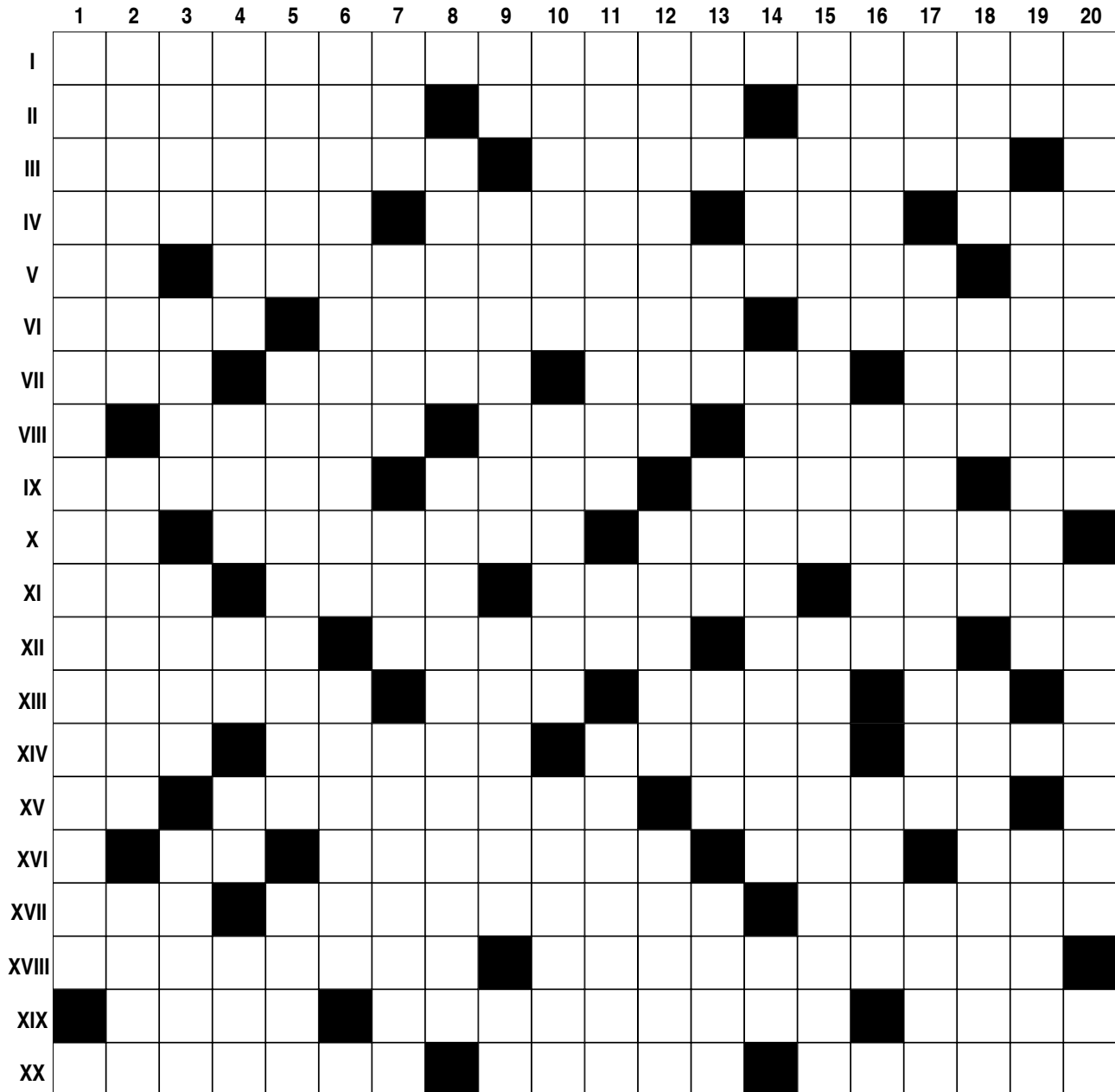
Il organise avec elles des ateliers culinaires, par le biais de son association ICCF (Institut Culinaire Caribbean Food). Une association qui a pour vocation de faire tant dans la formation, que dans les concours ou les salons.

Aux jeunes qui souhaitent se lancer dans le métier, il ne pourrait donner qu'un seul conseil : être passionné. Les métiers de la cuisine sont des métiers durs. Apprendre le métier est très dur. Il a lui-même voulu arrêter à plusieurs reprises, mais la passion a toujours pris le dessus.

Aujourd'hui il aspire à continuer à transmettre son savoir grâce à ses livres ou aux différentes formations qu'il dispense. Sa fierté c'est de voir d'anciens élèves devenus aujourd'hui de grands Chefs, reconnus aux quatre coins du monde.

Cuisinier-pâtissier, chocolatier-confiseur-glacier, sommelier-barman... Joël KICHENIN est un professionnel complet et accompli. C'est la passion, dit-il, qui le pousse à découvrir toujours plus.





HORIZONTALEMENT

I. Limitée aux 1 000 bomes. II. Choque violemment. Pousse le pied dans l'eau. Dirigeant égyptien. III. Ne correspond pas. Ouvrent leur ombrelle sous la flotte. IV. Pied au plancher. Saillie. Ration de rappel. Employa à la réunion des étoiles. V. Loge au 76. Domaine négligé. Cadre de marine. VI. Vend. Près d'être sacrée. Touche. VII. Signe d'embaras. Pantalon. Sur la Mer Rouge. A peu près. VIII. Ecrasée. Embellit. Protégé du parrain. IX. Félin. Bout d'intestin. Clouai. Note. X. Mur belge. Ecart de conduite. Boucle. XI. Personnellement retourné. Se mettent à quatre pour ralentir. Docteur juif. Un grand nombre. XII. Dans le coin. Pièce florale. Saute. Quart d'oncle. XIII. Futur mal léché. Lésé. Vedette de la Bastille. Le rouge et le noir. XIV. Colle. Opposé au zénith. Un truc à la noix. S'éclate à la campagne. XV. Fin de partie. Dispersera. Gaulois. XVI. Entrée en cours. Blond cendré. Enlève. A la tête lourde. XVII. Employé. Maman à moitié. Portent la pomme cannelle. XVIII. Oubliée. Allongent les fibres. XIX. Blond boisé. A perdu un membre actif. Ecrivain français. XX. Démolis. Ferme du Moyen-Âge. Ne fait pas le printemps sur la plage.

VERTICALEMENT

1. Légende des siècles. 2. Sarrasin. Mouvement à droite. Emprunté ou louables selon le sens. 3. Bas de lit. Certains rayons. Trompe. Naturel. Viseur en miroir. 4. Simple appareil. Vagues sont ses contours. Le roi de la bataille. Génie de Balzac. Agité. 5. Pose la clé de voute. Horreur pour le suivant. Homme du plat pays. 6. Annonce la compagnie. Garnir d'une couche. 7. Place. Renvoi au palais. Entrent et sortent des décors. Couvertes de plaques. 8. Garnit d'une couche. Plus ou moins empoisonnantes. 9. Casé dans le 43. Déchets d'aciérie. Qualité de l'eau. Arts plastiques. 10. Mit en boîte. Lèverai le pied. Soignera ses pieds. 11. Travaillent à l'oeil. Précéda Capona dans la Mafia. Reçoit les pâtons. 12. Grosse africaine. Sombre dans les bois. Boucle à remonter. 13. Retour en retour. Prise d'eau. Dérive de la soul. Dans la crème anglaise. De l'eau ou un état selon le sens. 14. Tête de série. Accro. Blanc soutenu. 15. Syndicalisée. Décomptâmes le temps. 16. Percent les coques. Goutte. Voyageur de retour. 17. Sous la férule. Mise en scène. Flotte. 18. Descendant. Division du temps. Maçon de Bourgogne. Eloigner. 19. A franchi le col. Assistent. Grimpe lourdement à l'échelle. 20. L'ombre de César. Pîlais. Quart de poitrine.



AILERON
ALPAGÉ
BETON
BISEAU
CABINE
CASCADE
CIBLE
CITADELLE
CIVIL
COCON
CONVIVE
COPIE
COUPOLE
DIESEL
ECHÉC
ETAIN

FRAISE
FRICHE
GARAGE
GOULAG
GOULOT
GREC
INDEX
MAGASIN
MARMITE
MELODIE
MILLION
MINEUR
MOMIE
MOTEUR
MUSCLE
PATHOLOGIE

PIANO
PISTOLET
PLACE
PODIUM
PORTION
SABRE
SCHEMA
SCORBUT
SPIRALE
TAMBOUR
VEINE
VENAL
VERANDA
VERRUE
VIVIER

PROVERBE CRÉOLE

“ Tout bobo tini longan. ”

“ Tout mal a son remède. ”



VELOUTÉ DE GIRAUMON ZÉRO DÉCHET !

AVEC UN PETIT GIRAUMON FRAIS
(- de 1kg à la tige souple)

PRÉPARATION :

- Bien le nettoyer.
- Le couper en cubes (5/5 cm).
- Conservez les graines et la peau.
- Cuire dans de l'eau avec des épices si vous le désirez (du thym et une grosse pincée de curry madras).
- Après cuisson, séparez les graines et réserver le bouillon.
- Mixez le tout dans un blinder ou un mixer plongeur.
- Ajoutez le bouillon jusqu'à la texture qui vous plaira.
- Ajoutez 1 cuillère à soupe d'huile et mixez.
- Le velouté est presque prêt...
Toastez vos graines avec du sel et du poivre.

Servir le velouté froid ou chaud, utilisez les graines comme topping.

Recette proposée par :

les ateliers Food'îles



1



2



3

TERRITOIRE D'ÉMOTIONS



4



5

1/ Parc éolien / La Désirade

2/ Balade en charette à bœuf / Saint-François

3/ Rallye des Plages / Sainte-Anne

4/ Golf international / Saint-François

5/ Le port de Beauséjour / La Désirade

www.rivieradulevant.fr -     la riviera du levant



**LA RIVIERA
DU LEVANT**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER / SAINTE-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DESIRADE